



Médicaments

Bon usage des médicaments

Le concept en bref

Selon une enquête de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réalisée en 2012, près de 50 % des personnes suivant un traitement médicamenteux ne prenaient pas correctement les médicaments qui leur avaient été prescrits. Or, il est essentiel de respecter la posologie indiquée sur l'ordonnance médicale afin de garantir l'efficacité de la médication.

Raisons expliquant une mauvaise prise des médicaments:

- Oublis, stress du quotidien
- Peine à garder une vue d'ensemble en cas de prise de plusieurs médicaments
- Difficultés à prendre les médicaments en raison de limitations physiques (troubles oculaires, tremblement des mains, etc.)
- Méfiance à l'égard des informations de la notice
- Apparition d'effets secondaires
- Interactions avec d'autres médicaments ou produits thérapeutiques
- Interactions avec certains aliments (p. ex. lait, pamplemousse)
- Effets imperceptibles (p. ex. en cas d'hypertension) ou ne se faisant sentir qu'au bout d'un certain temps (p. ex. psychotropes)

Nos conseils pratiques

Afin de garantir le bon déroulement de votre traitement, il est important de bien communiquer avec votre médecin pour qu'un climat de confiance puisse s'installer.

Faites-lui part de votre état de santé actuel et des problèmes liés à la prise de vos médicaments. Il ou elle pourra alors adapter votre thérapie en fonction de vos besoins.

Votre médecin doit également avoir connaissance de tous les autres médicaments que vous avez achetés sans ordonnance, comme les antalgiques, les produits thérapeutiques de la médecine alternative ou les compléments alimentaires que vous ne prenez peut-être que de temps à autre. Ces préparations peuvent en effet provoquer des interactions avec les médicaments qui vous ont été prescrits, et éventuellement nuire à l'efficacité de votre traitement. Inscrivez ainsi tous les produits pharmaceutiques que vous prenez sur votre plan de médication et montrez celui-ci à votre médecin à chaque fois qu'il ou elle vous prescrit une nouvelle ordonnance ou modifie votre traitement.

Afin d'éviter toute baisse d'efficacité de vos médicaments ou une aggravation de votre maladie, ne changez pas la dose ou n'arrêtez pas la prise d'un médicament sans en avoir parlé à votre médecin.

concordiaMed



Pour en savoir plus

concordiaMed, le service de conseils en santé de CONCORDIA disponible 24 heures sur 24, se tient volontiers à votre disposition au **+41 41 210 02 50**.

Pour préparer votre consultation chez votre médecin, lisez les mémentos «Traitement médicamenteux» et «Consultation médicale» de notre Boussole santé.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous écrire à **bousolesante@concordia.ch**.

Notes

CONCORDIA
Digne de confiance

Bundesplatz 15 · 6002 Lucerne · Téléphone +41 41 228 01 11
info@concordia.ch · www.concordia.ch